

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 8 MAI 2012 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- LISETTE PAINCHAUD, représentante de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- MARIE-EVE PROULX, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LÉON LAVERDIÈRE, municipalité de Lac-Frontière
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PIERRE THIBAudeau, PRÉFET ADJOINT.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

EST ABSENT : M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet adjoint constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2012-05-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 8 mai 2012 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 10 avril 2012
4. RENCONTRE
 - 4.1 M. Yves Godbout, vice-président de l'organisme Fondation-Jeunesse Côte-Sud
 - 4.2 Session du 12 juin 2012
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Édifice Amable-Bélangier
 - 5.1.1 État de situation
 - 5.1.2 Maçonnerie
 - 5.1.3 Ouverture des soumissions

- 5.1.3.1 Affichage intérieur et extérieur
- 5.1.3.2 Entretien ménager
- 5.1.4 Inauguration et Journée « Portes ouvertes »
- 5.2 Exercice financier 2011 – Résolution d’affectation
- 5.3 Demande d’adoption du projet de loi n° 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable
- 5.4 Dossier éolien
 - 5.4.1 Suivi du dossier
 - 5.4.2 Résolution 2012-03-13 - Suivi du dossier éolien de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- 5.5 La Centaurée - Plan de partenariat pour les 20 jours de laboratoire de cirque
- 5.6 Dossier Immigration
- 5.7 Forum de Sécurité incendie
- 5.8 Visite du QG de la SQ
- 5.9 SISCA (Solidarité et inclusion sociale en Chaudière-Appalaches)
- 5.10 Renouvellement assurances générales et responsabilité
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Périmètres d’urbanisation
 - 6.2 Modifications aux règlements d’urbanisme
 - 6.2.1 Montmagny - Usages conditionnels - Bâtiment accessoire dans la zone RcP-28
 - 6.3 Projets régionaux
 - 6.3.1 ZIP
 - 6.3.2 Bassins versants
 - 6.3.3 Prix du patrimoine
 - 6.3.4 Parc des Appalaches
 - 6.3.5 Montmagny et ses Îles
 - 6.3.6 Transport collectif
 - 6.3.7 Parc linéaire Monk
 - 6.4 Stage en géomatique
 - 6.5 Dérogation au RCI zone inondable (muret de Berthier-sur-Mer)
 - 6.6 Tournée d’information Golden Hope
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes d’avril 2012
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 3 mai 2012
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. Rapport des comités
- 11. VARIA OUVERT
 - 11.1 Comité de la Corporation de mise en valeur de la Grosse-Île – Démission de Mme Jeanne L. Boulanger
 - 11.2 Persévérance scolaire
- 12. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 10 AVRIL 2012

2012-05-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
 APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 10 avril 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 M. YVES GODBOUT, VICE-PRÉSIDENT DE L'ORGANISME FONDATION JEUNESSE CÔTE-SUD

M. Yves Godbout vient présenter l'organisme « Fondation Jeunesse Côte-Sud » afin de mieux faire connaître les mandats et objectifs de la fondation, le territoire desservi ainsi que les services offerts.

4.2 SESSION DE JUIN 2012

Présentation des rencontres possibles et de l'horaire proposé pour la session de juin et confirmation par les membres du conseil.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

5.1.1 ÉTAT DE SITUATION

Un compte-rendu de la rencontre, en présence du préfet et de la directrice générale, tenue le vendredi 4 mai 2012 avec l'entrepreneur Couture & Tanguay (et leur aviseur légal), le sous-traitant EDL Électricité (et leur aviseur légal) et notre avocate et les professionnels au dossier est fait au conseil.

5.1.2 MAÇONNERIE

- CONSIDÉRANT que suite à la tempête des 22 et 23 avril derniers, il y a quelques travaux de maçonnerie à compléter;

2012-05-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à procéder aux travaux de maçonnerie requis auprès d'une entreprise en maçonnerie et d'une entreprise d'injection de béton.

ADOPTÉ

5.1.3 OUVERTURE DES SOUMISSIONS

5.1.3.1 Affichage intérieur et extérieur

- CONSIDÉRANT les invitations à soumissionner auprès de trois entreprises pour la réalisation des travaux d'affichage intérieur et extérieur pour l'Édifice Amable-Bélanger;
- CONSIDÉRANT qu'une seule entreprise a déposé une soumission et que le résultat est le suivant :

Soumissionnaire	Prix avec taxes
S-Pace Signalétique	36 682,77 \$

2012-05-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
 APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC accepte la soumission de S-Pace Signalétique au montant de 36 682,77 \$, taxes incluses, et entérine la décision du Comité des locaux d'accorder la soumission à S-Pace Signalétique pour les travaux d'affichage intérieur et extérieur de l'Édifice Amable-Bélanger.

ADOPTÉ

5.1.3.2 Entretien ménager

- CONSIDÉRANT les invitations à soumissionner auprès de trois entreprises pour les travaux d'entretien ménager pour l'Édifice Amable-Bélanger pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, incluant une option additionnelle de 12 mois;
- CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaire	2012-2013 (avec taxes)	2013-2014 (avec taxes) (option 12 mois)
GDI EMPRO	44 840,25 \$	45 961,26 \$
LES SERVICES BEN-SON	57 349,53 \$	58 495,52 \$

2012-05-05

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
 APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny accepte la soumission de GDI EMPRO, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 44 840,25 \$, avec les taxes, pour la réalisation des travaux d'entretien ménager de l'Édifice Amable-Bélanger pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.

QUE, en ce qui concerne l'option 12 mois additionnels, la MRC de Montmagny dispose jusqu'au 30 avril 2013 pour exercer l'option.

ADOPTÉ

5.1.4 INAUGURATION ET JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

La directrice générale va rencontrer Communications régionales Montmagny pour la préparation de l'inauguration officielle de l'Édifice Amable-Bélanger prévue le dimanche 26 août prochain. Il y a une inauguration protocolaire de même qu'une journée « Portes ouvertes » pour les citoyens. Les autres locataires de l'édifice seront avisés sous peu et invités à y participer. Les commentaires et les suggestions sont les bienvenus.

Il y a également possibilité de réaliser un cahier spécial sur l'histoire industrielle du bâtiment et l'implication du milieu pour le réaménagement.

À SUIVRE.

5.2 EXERCICE FINANCIER 2011 – RÉSOLUTION D'AFFECTATION

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a reçu une subvention de 70 000 \$ du CLD de la MRC de Montmagny pour le développement du milieu au cours de l'exercice 2011;

2012-05-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny confirme l'affectation de cette subvention pour le développement du milieu d'un montant de 70 000 \$ au fonds d'immobilisation de la MRC de Montmagny pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

ADOPTÉ

5.3 DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI N° 14 – LOI SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- CONSIDÉRANT que le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevance au niveau local;
- CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités a présenté son mémoire à la Commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;
- CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération québécoise des

municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire;

- CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14, visant à modifier la Loi sur les mines, propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;
- CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération québécoise des municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

2012-05-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE demander au gouvernement du Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 - Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation.

DE transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉ

5.4 DOSSIER ÉOLIEN

5.4.1 SUIVI DU DOSSIER

Le Comité éolien de la MRC de Montmagny, en compagnie du Comité éolien de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, a rencontré M. Robert Demers, représentant de la compagnie Northland Power. La MRC avait participé comme partenaire du projet de Saint-Paul-de-Montminy, lors du dernier appel d'offres public d'Hydro Québec au cours de l'année 2010, lequel projet était déposé par la compagnie Northland Power. La compagnie souhaitait vérifier l'intérêt de la MRC de Montmagny de participer au prochain appel d'offres à être lancé par Hydro Québec (date encore inconnue à ce jour).

5.4.2 RÉSOLUTION 2012-03-13 – SUIVI DU DOSSIER ÉOLIEN DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

M. Émile Tanguay mentionne son intérêt dans ce dossier et il quitte la réunion. Départ de M. Tanguay.

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, conjointement avec la municipalité de Saint-Paul-de-Montmagny, a conclu une entente en 2010 avec la compagnie Northland Power dans le but de présenter une proposition à Hydro Québec dans le cadre d'un appel d'offres public pour un projet éolien dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy;
- CONSIDÉRANT que ledit projet n'a pas été retenu par Hydro Québec;
- CONSIDÉRANT que la compagnie Northland Power a réitéré son intérêt à poursuivre ses travaux d'analyse de vent sur notre territoire en prévision du prochain appel d'offres public d'Hydro Québec;
- CONSIDÉRANT que le Comité éolien de la MRC, conjointement avec le Comité éolien de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, a rencontré le représentant de Northland Power en avril dernier afin de discuter du dossier éolien dans la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que la compagnie Northland Power est toujours intéressée à poursuivre le développement de son projet dans notre MRC tel que confirmé dans un courriel du 4 mai dernier;
- CONSIDÉRANT également que Northland Power est disposée à s'adapter aux modalités du prochain appel d'offres en considérant l'opportunité de pouvoir déposer un projet d'une plus grande ampleur dans d'autres secteurs de la MRC de Montmagny, le tout selon les conditions à venir du prochain appel d'offres d'Hydro Québec;

2012-05-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny signifie son intérêt à la compagnie Northland Power pour les trois prochaines années, soit jusqu'au 1^{er} juillet 2015, de poursuivre ses pourparlers en vue de travailler à soumettre un projet éolien comme partenaire de Northland Power dans le prochain appel d'offres d'Hydro Québec aux conditions suivantes:

- que le projet éolien communautaire déposé en 2010 soit réévalué par Northland Power et modifié afin de s'assurer qu'il sera concurrentiel dans l'éventualité d'un prochain appel d'offres;
- qu'un projet éolien de plus grande envergure que celui de 2010 puisse être envisagé (sur plus d'une

municipalité) afin de maximiser la rentabilité du projet et également de favoriser des retombées économiques pour les citoyens, le milieu municipal et la communauté magnymontienne;

- qu'en ce qui concerne la réglementation, la MRC de Montmagny est ouverte à la discussion si le projet respecte les sites régionaux d'intérêt et les normes de développement durable;
- que le partenariat financier proposé par Northland Power soit jugé satisfaisant par la MRC de Montmagny et les municipalités partenaires;
- qu'une entente de principes soit établie entre les parties afin d'encadrer leur volonté à travailler ensemble pour les trois prochaines années.

ADOPTÉ

5.5 LA CENTAURÉE – PLAN DE PARTENARIAT POUR LES 20 JOURS DE LABORATOIRE DE CIRQUE

- CONSIDÉRANT que, pour une deuxième année consécutive, La Centaurée planifie de tenir les 20 jours de cirque au mois d'août prochain dans la Ville de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que l'organisation a déposé son plan de commandite avec un objectif d'amasser 40 000 \$ pour la tenue de cet événement et la promotion de celui-ci;

2012-05-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny avise l'organisme La Centaurée qu'elle participera comme commanditaire de l'édition 2012 des « 20 jours de cirque » qui aura lieu en août prochain, et ce, pour une somme de 2 000 \$.

ADOPTÉ

5.6 DOSSIER IMMIGRATION

Le Comité régional de la MRC de Montmagny travaille sur une trousse d'accueil et d'orientation des immigrants sur les services offerts dans la communauté en trois catégories : EMPLOI, ÉDUCATION ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ.

Aussi, du 21 au 25 mai 2012, c'est la Semaine de l'immigration en Chaudière-Appalaches.

Il y aura un déjeuner le 23 mai prochain avec une consultante en ressources humaines d'une entreprise de Saint-Lambert-de-Lauzon en Chaudière-Appalaches qui viendra parler de son expérience pour le recrutement et l'intégration d'immigrants au sein de leur entreprise.

Le 25 mai prochain, au Centre Castel de Sainte-Marie, il y a la journée de réflexion sur l'immigration organisée par la CRÉ (l'année dernière c'était à Grosse-Île).

5.7 FORUM DE SÉCURITÉ INCENDIE

Un forum en sécurité incendie est prévu pour les 12 et 13 juin prochains. Chaque MRC peut déléguer un maximum de trois personnes. Les trois participants seront : le préfet, la directrice générale et le directeur incendie de la Ville de Montmagny.

5.8 VISITE DU QG DE LA SQ

Suite à l'annulation de la visite du QG en juin, on propose de remettre le tout en septembre ou octobre prochain.

5.9 SISCA (SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Une première rencontre a eu lieu. Une deuxième rencontre est prévue le 30 mai prochain.

L'objectif de cette rencontre sera de discuter des directions à prendre dans le dossier sur votre territoire (organisme leader), discuter de la réalité socioéconomique et des problématiques de pauvreté et d'exclusion sociale et évaluer si d'autres organismes pourraient ou devraient faire partie des discussions.

5.10 RENOUELEMENT ASSURANCES GÉNÉRALES ET RESPONSABILITÉ

2012-05-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le renouvellement des assurances générales et responsabilité pour une somme de 38 801,39 \$, incluant la taxe de 9 %, pour la période du 15 mai 2012 au 15 mai 2013.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 PÉRIMÈTRES D'URBANISATION

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a étudié les différentes demandes des municipalités concernant l'agrandissement des périmètres d'urbanisation à inscrire au schéma d'aménagement et de développement;
- CONSIDÉRANT que la planification des périmètres d'urbanisation est proposée pour des besoins à moyen terme (10 à 15 ans);
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a opté pour négocier l'agrandissement de ces périmètres avant

l'adoption du schéma d'aménagement et de développement révisé;

- CONSIDÉRANT qu'une fois négociés avec la CPTAQ, les périmètres d'urbanisation auront à être négociés avec la MAMROT dans le cadre de la gestion de l'urbanisation, ce qui apportera des notions de phasage du développement des villages et de la ville;

2012-05-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny, en vertu de la planification des périmètres d'urbanisation qui seront inclus dans le schéma d'aménagement et de développement révisé, dépose la demande de modifications de la zone agricole pour huit municipalités de son territoire.

QUE suite à la négociation de ces exclusions pour l'agrandissement des périmètres d'urbanisation, la MRC inclura au schéma d'aménagement et de développement révisé à adopter, ces zones avec un phasage dans le temps pour certaines municipalités.

QUE la MRC de Montmagny autorise le directeur général adjoint à déposer les demandes à la CPTAQ.

QUE la MRC de Montmagny autorise la direction générale à défrayer les coûts d'ouverture de dossier évalués à 272 \$ par municipalités.

ADOPTÉ

6.2 MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

6.2.1 MONTMAGNY – USAGES CONDITIONNELS – BÂTIMENT ACCESSOIRE DANS LA ZONE RcP-28

2012-05-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GASTON CARON
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le règlement amendant le règlement de n° 1500 relatif aux usages conditionnels de la Ville de Montmagny visant à autoriser à certaines conditions l'usage « Bâtiments accessoires à une habitation sur un terrain vacant » à même la zone RcP-28 est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux règlements en vigueur.

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification de la réglementation de zonage de la Ville de Montmagny afin d'autoriser à certaines conditions l'usage « Bâtiments accessoires à une habitation sur un terrain vacant » à même la zone RcP-28.

ADOPTÉ

6.3 PROJETS RÉGIONAUX

6.3.1 ZIP

La ZIP Sud de l'Estuaire a produit un document sur la restauration du littoral qui fait suite à la tournée de sensibilisation et d'information sur les risques côtiers en 2011.

Les municipalités limitrophes au fleuve auront en main ces guides pour l'offrir à leurs citoyens désireux de mieux aménager le littoral de leur propriété.

6.3.2 BASSINS VERSANTS

L'OBV de la Côte-du-Sud a produit son bulletin d'information saisonnier ainsi qu'un rapport sur l'état de la Rivière Ferré, un projet de l'OBV dans la MRC de L'Islet.

Ce dernier projet peut être inspirant pour des actions dans des sous-bassins du territoire.

6.3.3 PRIX DU PATRIMOINE

2012-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny participe à la cinquième édition des Prix du patrimoine Régions Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches;

QUE la MRC de Montmagny participe financièrement aux Prix du patrimoine en contribuant financièrement en 2012 et en 2013 par un montant annuel de 250 \$ au Conseil de la Culture Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

6.3.4 PARC DES APPALACHES

Tel que prévu au budget 2012 et selon les quotes-parts versées par les municipalités directement concernées à la MRC, un budget 12 300 \$ est prévu pour la promotion du parc selon le plan d'action entériné.

2012-05-14

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse un montant de 12 300 \$ au Parc régional des Appalaches pour réaliser son plan d'action en matière de promotion.

ADOPTÉ

6.3.5 MONTMAGNY ET SES ÎLES

La journée de présentation du Plan d'action et de réflexion Montmagny et ses Îles a connu un réel succès le 18 avril dernier.

Une animation fort pertinente de la part de Mme Guénette et des présentations très structurées par M. Jean-Michel Perron et par des membres de l'équipe du CLD et du Comité de suivi et des échanges pertinents ont amené les 70 personnes présentes à entériner le Plan d'action Montmagny et ses Îles.

70 intervenants présents le 18 avril ont approuvé la démarche.

Le Comité de suivi est maintenant complet. Il reste à statuer sur la participation au comité de suivi d'un représentant de la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île et sur le terme « ses » îles. Dès qu'il y aura une proposition finale du Comité de suivi, elle sera faite au CLD et à la MRC.

6.3.6 TRANSPORT COLLECTIF

Les membres du Conseil d'administration du Transport collectif ont tenu leur assemblée générale annuelle le 2 mai dernier et les membres du Conseil de la MRC ont reçu la semaine dernière les états financiers de la corporation.

6.3.7 PARC LINÉAIRE MONK

Le 19 mai 2012, une visite terrain sera réalisée sur le Tronçon Monk pour présenter le projet quad/vélo entre Notre-Dame-du-Rosaire et Armagh. Les intervenants municipaux et touristiques sont invités à participer à cette visite.

6.4 STAGE EN GÉOMATIQUE

2012-05-15

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise l'engagement de M. Étienne Nadeau, étudiant à l'université de Sherbrooke, à titre de stagiaire en géomatique pour une période d'engagement débutant le 7 mai jusqu'à la mi-août 2012.

ADOPTÉ

6.5 DÉROGATION DU RCI EN ZONE INONDABLE (MURET DE BERTHIER-SUR-MER)

Le coordonnateur à l'aménagement informe le conseil qu'à date, il a eu à formuler quelques éléments pour la demande de dérogation pour la réfection du muret à Berthier-sur-Mer. Le

MAMROT fait le lien entre la MRC et le MDDEP sur cette question.

6.6 TOURNÉE D'INFORMATION GOLDEN HOPE

Le coordonnateur à l'aménagement et la directrice générale ont assisté à des présentations de la compagnie Golden Hope.

La compagnie a présenté la localisation de ses claims dans la région et ses intentions de procéder à de l'exploration à moyen terme.

L'approche avec les propriétaires terriens a été présentée afin de rassurer ceux-ci que la compagnie devait avoir leur autorisation avant d'accéder à leur propriété. Il a été demandé d'informer les autorités municipales avant de faire des sondages par hélicoptère afin d'informer la population inquiète lors des passages répétés des appareils.

Le territoire qui fait l'objet de claims détenus par Golden Hope est celui qui, à partir de Saint-Magloire s'étend jusqu'à Sainte-Lucie-de-Beauregard en passant au nord de Saint-Fabien-de-Panet entre le village et le Lac Talon.

Les personnes présentes étaient tantôt très favorables au développement minier tandis que d'autres mentionnaient que la compagnie n'aurait pas leur autorisation d'accéder à leur terrain et se disaient préoccupés par les impacts environnementaux des exploitations minières.

La compagnie a invité toutes les personnes qui le désirent à communiquer avec le personnel de son bureau situé à Sainte-Justine.

7. CORRESPONDANCE

S/O

8. FINANCES

8.1 COMPTES D'AVRIL 2012

2012-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer d'avril 2012 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1200272	219.00	Fonds de l'information foncière
C1200273	122.10	Fédération québécoise des municipalités
C1200274	172.45	Canadian Tire/Gestions P. Venne inc.
C1200275	4 599.00	Raymond Chabot Grant Thornton
C1200276	5 000.00	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1200277	14 852.40	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C1200278	1 500.00	Municipalité de St-François-de-Riv.-du-Sud
C1200279	14 900.00	Ville de Montmagny
C1200280	310.41	Fleurs et Jardins Lemieux
C1200281	25 000.00	Parc régional des Appalaches
C1200282	868.06	Association des aménagistes région. Qc

C1200283	1 291.75	IDC Informatique
C1200284	367.90	Richard, Éric
C1200285	3 424.59	SSQ – Groupe financier / Ass. coll.
C1200286	40.52	Québec linge, service d'uniformes
C1200287	31.04	Sani-Fontaines inc.
C1200288	4 000.00	ABC des Hauts Plateaux
C1200289	10 685.90	Les Concassés du Cap inc.
C1200290	11 100.00	Chez Philo, coopérative de solidarité
C1200291	4 877.45	Éclairage Raymond inc.
C1200292	107.61	Bossé, Rosario
C1200293	249.31	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C1200294	970.38	Bureautique Côte-Sud enr.
C1200295	155.22	Bernier Imprimeurs inc.
C1200296	229 092.26	CLD de la MRC de Montmagny
C1200297	1 085.48	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1200298	998.74	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard
C1200299	60.00	Conseil des monuments et sites du Québec
C1200300	229.95	Tourisme Chaudière-Appalaches
C1200301	7 190.01	MRC de Bellechasse
C1200302	193.55	Servitech inc.
C1200303	114.98	IDC Informatique
C1200304	40.23	Michel Proulx – La Clef de sol
C1200305	163.94	Québec linge, service d'uniformes
C1200306	143.72	Julie Payeur, graphiste
C1200307	1 839.60	Groupe Adaptation inc.
C1200308	608.45	Cytech Corbin
C1200309	741.59	Koné inc.
C1200310	554.00	Club de l'âge d'or
C1200311	81.11	Pause-café Coli-Bris inc.
C1200312	1 000.00	Centre gym santé de St-François
C1200313	12.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1200314	1 000.00	Couillard, Yves
C1200315	200.00	Fortin, Gaétan
C1200316	140.00	Groupe en alphabétisation
C1200317	306.60	Service d'entretien Pascal et Patrick
I1200318	14 943.80	Ministre du Revenu du Québec
I1200319	6 045.72	Revenu Canada
I1200320	384.74	Revenu Canada
I1200321	708.95	Comm. adm. de régime de retraite
I1200322	2 349.32	SSQ – Investissement et retraite
I1200323	891.91	Visa
I1200324	362.55	Télus Mobilité
I1200325	129.69	Cogeco câble S.E.N.C.
C1200326	951.30	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C1200327	546.75	Bureautique Côte-Sud enr.
C1200328	2 373.08	Journal l'Oie Blanche
C1200329	963.05	Municipalité de St-Just-de-Bretenières
C1200330	680.84	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1200331	51.74	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1200332	2 899.61	Fleurs et Jardins Lemieux
C1200333	51.72	Stéréo Plus/Léonard Chabot inc.
C1200334	362.17	Ordre des évaluateurs agréés du Québec
C1200335	43.75	L'Épi d'or – Boulangerie pâtisserie
C1200336	13 301.68	Servitech inc.
C1200337	34.72	Québec linge, service d'uniformes
C1200338	500.00	Papill'art
C1200339	200.00	Deniau, Maxime
I1200340	106.66	Télus Québec
I1200341	1 092.60	Télus Québec
I1200342	70.32	Télus Québec
I1200343	2 102.03	Hydro-Québec
I1200344	6 316.81	Hydro-Québec
C1200345	1 041.29	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200346	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200347	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200348	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.

C1200349	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200350	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200351	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200352	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200353	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200354	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200355	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200356	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200357	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200358	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200359	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200360	1 041.25	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200361	1 590.59	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C1200362	498.77	Bureautique Côte-Sud enr.
C1200363	21.66	Ministre du Revenu du Québec
C1200364	1 153.84	Desjardins Sécurité financière
C1200365	122.10	Fédération québécoise des municipalités
C1200366	2 420.23	Journal l'Oie Blanche
C1200367	3 376.68	Municipalité de St-Fabien-de-Panet
C1200368	269.24	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1200369	1 655.65	ESRI Canada limited
C1200370	137.97	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C1200371	40.52	Québec linge, service d'uniformes
C1200372	7.78	Pause-café Coli-Bris inc.
C1200373	695.13	Mirabau sérigraphie
C1200374	8 732.00	Subvention RénoVillage
C1200375	10 000.00	Subvention RénoVillage
C1200376	34 300.00	Parc régional des Appalaches
C1200377	105.15	La Petite Caisse
TOTAL	490 790.71 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 490 790.71 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 3 MAI 2012

Le Conseil de la MRC a reçu un état des revenus et dépenses au 3 mai 2012. Actuellement, on n'anticipe pas de problème au niveau du respect des disponibilités budgétaires.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

10. RAPPORT DES COMITÉS

11. VARIA OUVERT

11.1 COMITÉ DE LA CORPORATION DE MISE EN VALEUR DE LA GROSSE-ÎLE - DÉMISSION DE MME JEANNE L. BOULANGER

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a nommé Mme Jeanne L. Boulanger comme représentante de la MRC de Montmagny sur le Comité de la Corporation de mise en valeur de la Grosse-Île au cours des dernières années;
- CONSIDÉRANT que Mme Boulanger a remis sa démission le 4 mai dernier après plus de treize années de bénévolat au sein de l'organisme pour le bénéfice du développement touristique de la région;

2012-05-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE prendre acte de la démission de Mme Jeanne L. Boulanger comme représentante de la MRC sur le Comité de la Corporation de mise en valeur de Grosse-Île et de la remercier sincèrement pour le travail accompli au cours des treize dernières années au sein du Comité de la Corporation de mise en valeur de la Grosse-Île pour le développement touristique de la région;

DE nommer Mme Marie-Eve Proulx comme représentante de la MRC de Montmagny sur le Comité de la Corporation de mise en valeur de Grosse-Île.

ADOPTÉ

11.2 PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

M. Gaston Caron mentionne qu'il a participé à la Journée sur la persévérance scolaire organisée par les commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches. Suite à cette rencontre, il propose aux municipalités intéressées la possibilité d'inviter un(e) jeune du conseil étudiant de l'école secondaire qui est domicilié dans leur municipalité pour mieux lui faire connaître ce qu'est un conseil municipal et une municipalité. Il transmettra donc une liste aux municipalités à ce sujet.

À SUIVRE!

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2012-05-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 20h23.